

## Des résultats tangibles

### Les résultats de la préconsultation

L'exercice de préconsultation sur l'étude d'impact aura permis à la Société de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et de noter leur opinion, leurs suggestions et leurs observations. La Société a également profité du processus pour apporter certaines réponses aux citoyens. Leurs préoccupations, ainsi que les indications obtenues sur l'évaluation des impacts, seront ajoutées au rapport de l'étude d'impact déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le rapport final de préconsultation sur l'étude d'impact, rassemblant l'ensemble des documents d'information distribués, des présentations et des comptes rendus relatant les échanges de chacune des activités ainsi qu'un document compilant les réponses spécifiques aux questions soulevées par les participants, sera joint au rapport de l'étude d'impact déposé. Lors de la période de questions et de commentaires entre le Ministère et la Société, cette dernière complètera la bonification de son étude en fonction de ces éléments et des résultats de la préconsultation.

En substance, la teneur des discussions témoigne d'une adhésion aux conclusions de l'étude d'impact sur l'environnement, et ce, même si des préoccupations nouvelles ont été soulevées, soulignant l'importance du processus de préconsultation.

De plus, le taux de participation à chacune des activités de la démarche de préconsultation a été relativement élevé, démontrant l'intérêt de la population de Chambord à s'engager dans le projet. Par ailleurs, la forte participation de citoyens de Chambord et de ses représentants municipaux souligne l'engagement actif de cette municipalité dans le projet. La démarche favorise l'appropriation du projet et confirme sa nature communautaire. Finalement, le respect des engagements de la Société depuis l'enclenchement de ses projets tisse une relation de confiance avec la population. Conséquemment, la réaction des participants permet de prévoir une bonne réceptivité du projet dans la communauté.

### Les réponses apportées

En réponse aux diverses suggestions et recommandations des participants, la Société a déjà amorcé certaines interventions afin de bonifier non seulement l'étude d'impact, mais aussi certains aspects du projet. D'autres actions, s'étendant sur une période de temps plus importante, seront entamées au cours des prochains mois dans la même perspective d'amélioration continue du projet en fonction des préoccupations citoyennes.

Les réponses déjà identifiées :

- analyse additionnelle de l'impact des changements climatiques sur le régime hydrologique de la rivière Ouiatchouan et sur la rentabilité du projet à long terme;
- synthèse des préoccupations sociales sur le projet et une présentation du processus de participation qui a permis de les recueillir;
- révision de la simulation visuelle du barrage;
- précisions sur les mécanismes de communication adoptés à la suite du processus de préconsultation.

Les interventions à venir :

- identification de mesures sécuritaires proactives pour la circulation sur la route 169 en période de construction et proposition de ces mesures au ministère des Transports du Québec dans le cadre d'une rencontre avec ses représentants;
- bonification de l'étude d'ambiance sonore, par l'intégration du bruit hors de la période touristique, des vibrations ressenties et du bruit perçu sur le toit de la centrale;
- évaluation complémentaire du volet architectural de la minicentrale;
- analyse du potentiel touristique du site de Val-Jalbert en saison hivernale ainsi qu'une évaluation des impacts appréhendés du projet sur ce potentiel;
- élaboration d'un plan de maximisation des retombées économiques locales.

## Des engagements clairs et continus

Dans le cadre de l'élaboration du projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert, la Société prend en considération les préoccupations sociales relatives aux impacts de son projet. La Société compte déployer tous les efforts possibles afin d'intégrer le plus harmonieusement possible son projet au site de Val-Jalbert, en considérant les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes. Ses engagements et ses interventions vont au-delà des exigences imposées par les réglementations des instances gouvernementales.

Les principaux engagements de la Société dans la poursuite de son projet sont les suivants :

- la signature de l'Entente d'intégration et de complémentarité avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert et son application;
- la transparence dans ses communications, notamment par la diffusion de l'information sur son site internet, la divulgation des débits en temps réel et la diffusion des résultats des suivis environnementaux;
- la mise en place d'une attitude d'ouverture et d'une approche de gestion souple et cordiale dans ses rapports avec la Corporation;
- la collaboration aux activités d'interprétation muséale des infrastructures;
- l'amélioration continue de son projet.

